



Montluçon, le 23 mai 2023

À l'attention de Madame la préfète de l'Allier et Madame la DASEN de l'Allier

## **Objet : Ouverture d'une école privée hors contrat à Vichy**

Une alternative à l'École publique que nous n'acceptons pas.

Alors que l'Éducation nationale supprime cette année 29 classes dans les écoles publiques de l'Allier, 2 écoles ferment à Montluçon, une nouvelle école a inauguré ses locaux à Vichy. Il s'agit d'une école hors contrat se revendiquant de la « pédagogie Montessori ».

Présent, le maire de Vichy s'est réjoui dans la presse locale en expliquant que « c'est une histoire d'égalité ». A plus de 5500€/an pour un élève, c'est une étrange conception de l'égalité !

Le maire aurait été plus inspiré de défendre l'école maternelle publique, fermée il y a quelques années, dont les locaux servent à cette « école » privée.

Nous condamnons le soutien du maire de Vichy à cette offre éducative qui se place en alternative et s'oppose à l'École publique et donc à l'école pour toutes et tous les élèves.

Ce nouveau lieu à prétention éducative pose des questions importantes que nous vous adressons en tant que représentants de l'État et de l'Éducation nationale dans le département : quels contrôles sur la sécurité des élèves, la qualité de l'enseignement, le recrutement et la formation des encadrants pour l'ouverture de cette « école » et par la suite ?

Nous réaffirmons avec convictions qu'une école pour toutes et tous, c'est l'École publique ! Et c'est en son sein qu'il y a aujourd'hui le plus d'innovation pour s'adapter aux besoins des élèves et réussir pleinement dans leurs apprentissages.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez recevoir l'expression de notre attachement à l'École publique, laïque et gratuite.

Éléna Blond  
CGT éduc'action

Claire STACH  
FNEC FP FO

Vincent PRESUMEY  
FSU

Delphine MOULINOT  
SE UNSA

Jean-Luc SERANGE  
SGEN CFDT

Olivier TON THAT  
SNALC

Erwan CHARNY  
SUD éducation